

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014**
Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf mars, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Crottes-en-Pithiverais proclamés élus à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2014 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Mrs : Thierry IMBAULT, Jean-Claude CHANTEAU, DA SILVA Norbert, Olivier MESLAND, Dominique VERHNES, Daniel POINCLOUX, Jean-Christophe MADRE, Hubert GOUEFFON, Mmes Laëtitia CHATELAIN, Aurélie AURIAU, Marie-Pierre PILLOY

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Dominique MASSON, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installé dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

Crottes-en-Pithiverais
IMBAULT Thierry
AURIAU Aurélie
DA SILVA Norbert
MESLAND Olivier
VERHNES Dominique
POINCLOUX Daniel
MADRE Jean-Christophe
PILLOY Marie-Pierre

Teillay-Saint-Benoist
CHANTEAU Jean-Claude
CHATELAIN Laëtitia
GOUEFFON Hubert

Monsieur Dominique MASSON cède ensuite la présidence de l'Assemblée à Monsieur Hubert GOUEFFON, doyen d'âge. Monsieur Olivier MESLAND a été nommé secrétaire de séance.

I) ELECTION DU MAIRE :

Le président de séance, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **11**
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : **0**
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés : **11**
Majorité absolue : **6**
Ont obtenu :
Monsieur Daniel POINCLOUX **10 VOIX**
Monsieur Thierry IMBAULT **1 VOIX**

Mr Daniel POINCLOUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DEFINITION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Le Maire invite les membres du conseil municipal après avoir rappelé les règles définissant le nombre d'adjoints possible, à se prononcer.

Après un vote à bulletins secrets, il est décidé de fixer à DEUX (2), le nombre d'adjoints à la majorité absolue.

ELECTION DES ADJOINTS :

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les Adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

II) ELECTION DU PREMIER ADJOINT.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- Bulletins blancs ou nuls :	0
- Suffrages exprimés :	11
- Majorité absolue :	6
Ont obtenu :	
Monsieur Thierry IMBAULT	10 VOIX
Madame Marie-Pierre PILLOY	1 VOIX

Monsieur Thierry IMBAULT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint.

III) ELECTION DU SECOND ADJOINT.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- Bulletins blancs ou nuls :	0
- Suffrages exprimés :	11
- Majorité absolue :	6
On obtenu :	
Madame Marie-Pierre PILLOY	8 VOIX
Monsieur Hubert GOUEFFON	1 VOIX
Madame Aurélie AURIAU	1 VOIX
Monsieur Norbert DA SILVA	1 VOIX

Madame Marie-Pierre PILLOY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée deuxième adjoint.

IV) ELECTION DU MAIRE DELEGUE :

Il a été procédé, ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Daniel POINCLOUX, Maire à l'élection du Maire délégué de la commune associée :

COMMUNE DE TEILLAY-SAINT-BENOIST :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :	0
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6
Ont obtenu :	
Monsieur Jean-Claude CHANTEAU	10 VOIX
Monsieur Hubert GOUEFFON	1 VOIX

Monsieur Jean-Claude CHANTEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire délégué de Teillay-Saint-Benoist.

V) ELECTION DE DELEGUES INTERCOMMUNAUX :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, vote, à l'unanimité, les délégués auprès d'organismes extérieurs :

- **Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret:**
Délégué titulaire : Monsieur Daniel POINCLOUX,
Délégué suppléant : Monsieur Thierry IMBAULT

- **Syndicat Intercommunal du Collège L.J SOULAS de Bazoches-les-Gallerandes :**
Délégués titulaires : Monsieur Olivier MESLAND
Madame Marie-Pierre PILLOY

- **SIRIS D'ASCHERES :**
Maire : Monsieur Daniel POINCLOUX,
Délégués titulaires : Monsieur Thierry IMBAULT
Madame Laëtitia CHATELAIN

- **SPEP :**
Délégués titulaires : Messieurs Daniel POINCLOUX,
Norbert DA SILVA,
Dominique VERHNES

- **SIERP :**
Délégué titulaire : Monsieur Olivier MESLAND,
Délégué suppléant : Monsieur Jean-Claude CHANTEAU

- **CIAS:**
Déléguée élue : Madame Marie-Pierre PILLOY,
Concernant les délégués non élus, la liste des personnes sera complétée lors du prochain conseil municipal.

VI) COMMISSIONS :

- **COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES:**
Le président : Daniel PONCLOUX,
Titulaires : Marie-Pierre PILLOY,
Thierry IMBAULT,
Norbert DA SILVA,
Suppléants : Dominique VERHNES,
Jean-Christophe MADRE,
Aurélie AURIAU

- **COMMISSIONS DES FINANCES :**
Messieurs Daniel PONCLOUX,
Hubert GOUEFFON,
Jean-Claude CHANTEAU,
Olivier MESLAND,
Thierry IMBAULT,
Jean-Christophe MADRE,
Madame Marie-Pierre PILLOY.

- COMMISSIONS DES TRAVAUX :
 Messieurs Daniel PONCLOUX,
 Norbert DA SILVA,
 Dominique VERHNES,
 Thierry IMBAULT,
 Jean-Claude CHANTEAU,
 Hubert GOUEFFON,
 Madame Aurélie AURIAU.

- COMMISSIONS FETES ET CEREMONIES :
 Messieurs Norbert DA SILVA,
 Dominique VERHNES,
 Olivier MESLAND
 Mesdames Marie-Pierre PILLOY
 Laëtitia CHATELAIN.

- COMMISSIONS DES EAUX :
 Messieurs Daniel POINCLOUX,
 Thierry IMBAULT,
 Norbert DA SILVA,
 Hubert GOUEFFON.

- COMMISSIONS ENFANCE ET JEUNESSE :
 Mesdames Marie-Pierre PILLOY,
 Aurélie AURIAU,
 Laëtitia CHATELAIN,
 Messieurs Thierry IMBAULT,
 Jean-Christophe MADRE.

- COMMISSIONS COMMUNICATION :
 Messieurs Daniel POINCLOUX,
 Jean-Claude CHANTEAU,
 Thierry IMBAULT,
 Dominique VERHNES,
 Mesdames Aurélie AURIAU,
 Laëtitia CHATELAIN.

- CCAS DE CROTTES-EN-PITHIVERAIS :
 Le président : Daniel PONCLOUX,
 Mesdames Marie-Pierre PILLOY,
 Aurélie AURIAU,
 Monsieur Dominique MASSON,
 Le Maire complètera la liste des membres du CCAS lors du prochain conseil municipal.

- CCAS DE TEILLAY-SAINT-BENOIST :
 Le président : Jean-Claude CHANTEAU,
 Mesdames Laëtitia CHATELAIN,
 Marie-Pierre PILLOY,
 Le Maire complètera la liste des membres du CCAS lors du prochain conseil municipal.

- DELEGUE ECLAIRAGE PUBLIC DE CROTTES-EN-PITHIVERAIS :
 Monsieur VERHNES Dominique

- DELEGUE ECLAIRAGE PUBLIC DE TEILLAY-SAINT-BENOIST:
Monsieur Jean-Claude CHANTEAU

- DELEGUES SALLE DE REUNION :
Messieurs Norbert DA SILVA,
 Dominique VERHNES,
 Thierry IMBAULT,
Madame Marie- Pierre PILLOY.

- DELEGUE relations avec les Sapeurs-Pompiers :
Monsieur Daniel POINCLOUX.

- DELEGUE relations avec les Sociétés de Chasse :
Monsieur Olivier MESLAND.

- DELEGUE Défense :
Monsieur Norbert DA SILVA.

VII) INFORMATIONS DIVERSES :

Le Maire communique au conseil, la candidature d'une administrée qui demande à faire partie des membres du CCAS. Le conseil décide de réfléchir et donner une réponse lors du prochain conseil.

VIII) DATE DU PROCHAIN CONSEIL :

Mr le Maire informe que le prochain conseil aura lieu le Lundi 7 avril à 20h30.

Fin de la séance à 12h10

Fait à Crottes-en-Pithiverais, le 31 Mars 2014

Le Maire,

Daniel POINCLOUX